

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans. Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1908.

Table with columns: STATIONS, Pleine hauteur à la rive, pieds., Ligne de danger, Hauteur, pieds., Changements dans les dernières 24 heures.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions. J. D. Holloway, homicide; Armand Loustalot, violation de la loi du dimanche; Tony Delorenzo, port d'arme cachée; Ernest Lucien, menaces et actes de violence; Raphael Deciner, homicide; Joe Morris, violation de l'acte 277 de 1906.

Condamnations. Bert Schwartz, larcin, un an de prison; Fred W. Solbeck, violation de la loi du dimanche, \$25 d'amende; Geo. Brown, larcin, 60 jours de prison; Lillie Jones, attaque, \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés. James Lee, violation de l'acte 115 de 1896. Nolle prosequi: Chas d'Heret, Nick Mulligan, attaque et blessure. Affaires abandonnées: Hy Gross, Ben Levy, Mike Raphael, Sam Cohen, Maurice Orsey, Ben Halper, Ben Vogel, R. Newman, Emma Jones, violation des articles 911 et 912.

Décisions de la Cour d'Appel. E. E. Hammer vs French Market Etc Co., jugement confirmé. Joe A. Estopinal vs Texas & Pacific R. Co., jugement annulé.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications. Mme Annie Bernadas vs Antonio Orlando et al, terrain, Aubry, Clay, Dupre et O'Reilly, \$700.

Chute d'un attelage dans le Mississippi.

Une nègre nommé George Holmes et demeurant rue Marais, entre les rues St-Philippe et Ursulines, est tombé avec son attelage dans le Mississippi hier à huit heures du matin et s'est égaré.

Holmes, qui était employé par M. M. James Demouruelle et Fils, rue Toulouse, 1035, conduisait un char-geant de ciment et de sable à Alger dans une voiture attelée d'un mulet. Arrivé sur le quai, au pied de la rue Quartier, il dirigea son attelage vers le ferry du troisième district et s'est engagé sur la passerelle. Un brouillard épais régnait, et le charretier n'a pu voir que le ferry n'était pas à quai.

La Cour Juvenile. Il est maintenant certain que la cour juvenile créée par une loi récente de la législature et qui s'ouvre le 1er janvier prochain, sera installée dans l'immeuble portant le numéro 823 de la rue Baronne.

Mort de M. Marion A. Baker. Un des vétérans du journalisme à la Nouvelle-Orléans, M. Marion A. Baker, est mort hier à deux heures du matin à sa résidence, rue Sliemans, 1330. Une pneumonie est la cause immédiate de sa mort.

Le désastre de "H. M. Carter." Le capitaine J. V. LeBlanc est revenu hier soir de Bayou Goula, où le Steamboat "H. M. Carter" a sauté samedi dernier, ayant abandonné tout espoir de retrouver le corps de Casimir LeBlanc et de Peter Cami, qui ont péri dans le désastre.

Le Procès de Cassanova. C'est aujourd'hui que s'ouvre devant la cour criminelle de district le procès de George Cassanova, le jeune homme accusé d'avoir tué à coup de rasoir une jeune personne dans une chambre de l'hôtel-restau-

SANTAL MIDY CAPSULES SOULAGE EN 24 HEURES

Procès en dommages. John Moore, un ancien jockey, intenté devant la cour civile de district un procès en \$15,000 de dommages-intérêts à la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans.

ABANDON. John Froeba, qui a été condamné il y a quelque temps à soutenir sa femme qu'il a abandonnée, a comparu hier devant le juge Chrétien, à la cour criminelle de district, pour mépris de justice.

DECES. FELLMAN—Décédé en la ville de New York, dimanche matin, 22 novembre à 9 heures. BEAT FELLMAN, âgé de 25 ans, fils de Anna Dreyfous et de feu Bernard Fellman.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entreprenneur de pompes funèbres.

F. LAUDUMIEY & CO., LTD. Entreprenneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

EMILE LABAT. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

INDISPOSITION. Sidney DeGruy, âgé de 40 ans, demeurant rue N. Claiborne 1920, a été pris d'une indisposition subite hier matin alors qu'il traversait la chaussée à l'intersection des rues Canal et Dauphine. Il a été transporté à l'hôpital.

AMUSEMENTS. COHAN & HARRIS. THEATRE VAUDEVILLE AVANCE.

AMUSEMENTS. THEATRE VAUDEVILLE AVANCE.

AMUSEMENTS. GREENWALL THEATRE.

AMUSEMENTS. "CRACKER JACKS".

AMUSEMENTS. SALLE DE BILLARDS MILLER.

AMUSEMENTS. CONSULAT DE FRANCE.

AMUSEMENTS. NOUVEL HOTEL ST-CHARLES.

AMUSEMENTS. INDISPOSITION.

AMUSEMENTS. AL. H. WILSON. "WHEN OLD NEW YORK WAS YIPPER".

AMUSEMENTS. JESS OF THE BAR Z RANCH.

AMUSEMENTS. DAUPHINE THEATRE.

AMUSEMENTS. "MAN'S ENEMY".

AMUSEMENTS. CONSULAT DE FRANCE.

AMUSEMENTS. NOUVEL HOTEL ST-CHARLES.

AMUSEMENTS. INDISPOSITION.

AMUSEMENTS. INDISPOSITION.

BUREAU DE SANTÉ.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

James Hamilton à Gertrude Murphy, Geo. C. Broquet à Annie Hanbury, Roland Cuevas à Giaccone Cusiane, Salvatore Graziano à Agnolia Boudreaux, Hy. Franklin à Leonia P. Breaux, Carmel Beer à Mary Jenser, Ed. Metayer à Josephine Joseph, Frank Charles à Mary Leonard, Chas. J. Hyde à Mary Westerhouse, Chas. Burbank à Ida Cordier, A. Meclair à Allen B. Robertson, Frank Quintella à Mary Lore, Hy. Engert à Victorine Le-marchand, Joseph Meunier à Mary Stockes, E. Metz Jr. à Laura Yentzen.

NAISSANCES.

Mmes John Perez, une fille; René Claude, une fille; E. P. Dumestre, un garçon; Joe Delosantos, un garçon; Léonce Gouges, un garçon; John J. Craft, un garçon; Wm C. Kearney, une fille; Gus. A. Irach, une fille; Hy H. Schwabacher, un garçon; Jos J. Porée Jr, un garçon; Edgar A. Laudun, un garçon; John A. Bacon, une fille; R. B. Spangler Jr, un garçon; A. C. Lightel, une fille; Ed. Nathan, une fille; C. Laiz, un garçon.

DECES.

Chas H. Haine, 39 ans, 1124 Louisiana; Mary M. Bom, 54 ans, 4030 S.

CLAIBORNE. Vve Mary Menzies, 65 ans, 1420 Camborne; Geo G. Cooper, 59 ans, Hotel Dieu; Louis Thiery, 52 ans, Hôpital de Charité; Mme Julie Korzarik, 60 ans, Hôpital de Charité; Mme Fannie Stroh-meyer, 74 ans, 1204 Huitième; Lydia Lightel, 3 ans, 1535 Art; Elizabeth Vickers, 60 ans, 422 Newton; Eugène Williams, 3 semaines, 1123 Howard; Edmund Kirk, 46 ans, Race et Bourbonnais; Julia A. Buckner, 49 ans, 3319 Ereret; Hat-tie Robison, 18 mois, 1869 S. Peters; Ed Telfry, 24 ans, Hôpital de Charité; Vve Julia Campbell, 84 ans, 1633 Josephine; Mary Cefolu, 5 mois, 725 Kerlerec; Jos. Edwards, 23 ans, Milneburg; A. St-G. Lindsay, Hôpital de Charité.

Mme Annie Bernadas vs Antonio Orlando et al, terrain, Aubry, Clay, Dupre et O'Reilly, \$700. M. J. Roman, France, Lesseppe et Derbigny, \$5,000. Jas. B. Roser Jr à Mlle Geneviève Bétat, net, Derbigny, Roman, France et Lesseppe, \$34. Bernard V. E. Courbet à Philip G. Veith, terrain, Félicité, St-André, Clara et Magnolia, \$1,500. John M. Morris à Mme Thos J. Devlin, terrain, Amelia, Fouchier, Liberté et Franklin, \$1,000. Hy C. Belaud à J. L. W. Woodville, portion sur le côté droit du Chemin Gentilly à Lee Station, \$750. Mile Blanche Lavigne à Security B. & L. terrain, Champs-Élysées, Roman, Derbigny et Magny, \$1,000. Mme Clara Mahlig à Amédée Maserit, terrain, Robertson, Jackson, Philip et Magnolia, \$1,500.

FAITS DIVERS.

Liquidation de la Banque Coloniale. Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Chas W. Appel & Cie vs Epstein Bros Co., réclamation de \$155.12 sur des billets. N. K. Kirby vs Standard Export Co., réclamation de \$129.42. Demandes d'émancipation: Mary C. Caruthers, Rosa Bazile, Roland A. Furlong vs son épouse, séparation de corps et de biens. Mme L. Bunol vs P. W. Davidson, saisie provisoire de \$450. Abbott Automobile Co. vs A. Trigg Moss, réclamation de \$374.63. F. Mojonier vs Sarah J. Hall, action en dommages de \$5,000. Equitable Real Estate Co vs American Oriental Importing Co, réclamation de \$1166.66 sur des billets. Successions ouvertes: Mme E. B. Flanders, Rosa Lightel, Dominick Natal.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

blaines en se disant: —Le curé peut-être!..... Il remonta dans sa voiture et se remit en route.

La distance était considérable, mais les chevaux étaient vigoureux et seul dans sa victoria, tandis que le cocher et Toby se tenaient sur le siège, Roussset n'était pas fâché de réfléchir aux quelques jours qui venaient de se passer.

Plus il y songeait, plus il se sentait pris de sympathie pour cette Marguerite à tournure de reine qui cachait sous sa forme de patricienne du temps de César, un cœur où jamais un amour véritable n'avait jeté de profondes racines et qui, malgré ses millions, avait vécu dans un isolement dont son tuteur, Me Delacour, avait seul atténué les rigueurs.

Il s'enfonçait dans ses réflexions lorsque, à deux kilomètres de peine de Laval, il aperçut cheminant devant lui, un jeune prêtre, un parapluie sous le bras, son tricorne sur la tête, sa sonnette retournée, qui marchait à pas en homme pressé d'arriver à sa destination.

Il fit un signe. Sa voiture s'arrêta auprès de cet intrépide marcheur.

Et il appela: —Monsieur l'abbé?..... —Monsieur?..... —Vous allez loin?..... —Avez-vous quatre heures..... —Sur cette route?

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

blaines en se disant: —Le curé peut-être!..... Il remonta dans sa voiture et se remit en route.

La distance était considérable, mais les chevaux étaient vigoureux et seul dans sa victoria, tandis que le cocher et Toby se tenaient sur le siège, Roussset n'était pas fâché de réfléchir aux quelques jours qui venaient de se passer.

Plus il y songeait, plus il se sentait pris de sympathie pour cette Marguerite à tournure de reine qui cachait sous sa forme de patricienne du temps de César, un cœur où jamais un amour véritable n'avait jeté de profondes racines et qui, malgré ses millions, avait vécu dans un isolement dont son tuteur, Me Delacour, avait seul atténué les rigueurs.

Il s'enfonçait dans ses réflexions lorsque, à deux kilomètres de peine de Laval, il aperçut cheminant devant lui, un jeune prêtre, un parapluie sous le bras, son tricorne sur la tête, sa sonnette retournée, qui marchait à pas en homme pressé d'arriver à sa destination.

Il fit un signe. Sa voiture s'arrêta auprès de cet intrépide marcheur.

Et il appela: —Monsieur l'abbé?..... —Monsieur?..... —Vous allez loin?..... —Avez-vous quatre heures..... —Sur cette route?

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

blaines en se disant: —Le curé peut-être!..... Il remonta dans sa voiture et se remit en route.

La distance était considérable, mais les chevaux étaient vigoureux et seul dans sa victoria, tandis que le cocher et Toby se tenaient sur le siège, Roussset n'était pas fâché de réfléchir aux quelques jours qui venaient de se passer.

Plus il y songeait, plus il se sentait pris de sympathie pour cette Marguerite à tournure de reine qui cachait sous sa forme de patricienne du temps de César, un cœur où jamais un amour véritable n'avait jeté de profondes racines et qui, malgré ses millions, avait vécu dans un isolement dont son tuteur, Me Delacour, avait seul atténué les rigueurs.

Il s'enfonçait dans ses réflexions lorsque, à deux kilomètres de peine de Laval, il aperçut cheminant devant lui, un jeune prêtre, un parapluie sous le bras, son tricorne sur la tête, sa sonnette retournée, qui marchait à pas en homme pressé d'arriver à sa destination.

Il fit un signe. Sa voiture s'arrêta auprès de cet intrépide marcheur.

Et il appela: —Monsieur l'abbé?..... —Monsieur?..... —Vous allez loin?..... —Avez-vous quatre heures..... —Sur cette route?

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

blaines en se disant: —Le curé peut-être!..... Il remonta dans sa voiture et se remit en route.

La distance était considérable, mais les chevaux étaient vigoureux et seul dans sa victoria, tandis que le cocher et Toby se tenaient sur le siège, Roussset n'était pas fâché de réfléchir aux quelques jours qui venaient de se passer.

Plus il y songeait, plus il se sentait pris de sympathie pour cette Marguerite à tournure de reine qui cachait sous sa forme de patricienne du temps de César, un cœur où jamais un amour véritable n'avait jeté de profondes racines et qui, malgré ses millions, avait vécu dans un isolement dont son tuteur, Me Delacour, avait seul atténué les rigueurs.

Il s'enfonçait dans ses réflexions lorsque, à deux kilomètres de peine de Laval, il aperçut cheminant devant lui, un jeune prêtre, un parapluie sous le bras, son tricorne sur la tête, sa sonnette retournée, qui marchait à pas en homme pressé d'arriver à sa destination.

Il fit un signe. Sa voiture s'arrêta auprès de cet intrépide marcheur.

Et il appela: —Monsieur l'abbé?..... —Monsieur?..... —Vous allez loin?..... —Avez-vous quatre heures..... —Sur cette route?

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.

Le juge St-Paul a nommé receivers de la Colonial Bank and Trust Company M. J. F. Meunier et T. W. Danziger, et fixé le cautionnement pour chacun à \$10,000.

POUR QUERIR UN MEUBLE EN FRANCE les Tablettes de ROMO QUINZE LAXATIF. Les pharmaciens vendent partout et elles ne coûtent pas cher. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE, 25c.

Il regretta son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre.

Alors, il s'orienta. Pendant deux heures il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui jouissait d'une considération justement méritée.

Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Frasé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption; qu'il avait les raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent.

Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille; elle ne l'avait pas consulté; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux.

Bref, il fallait s'informer, écrire. Nel doute qu'il ne fut très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien.

Jacques Roussset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais fermé comme un confessional et discret comme la tombe.

On fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sa-

LIQUIDATION DE LA BANQUE COLONIALE.

Hier matin à la cour civile de district le juge St. Paul dans l'affaire de la liquidation de la Colonial Bank and Trust Company a décrété la nomination de deux receivers et annulé l'ordre donné à la requête de Meyer S. Dreifus.